Le débat d’orientation budgétaire

Même si notre commune n'est pas soumise à l'obligation d'un débat d'orientation budgétaire car cela ne concerne que les communes de plus de 3 500 habitants, Roger Lescoute, le Maire de Soues, tient depuis toujours, à proposer ce débat à l'ensemble des élus pour une transparence et une connaissance maximale du fonctionnement de la commune. Après une analyse financière très précise des budgets de fonctionnement et d'investissement, il apparaît que l'année 2020 a été gérée très correctement avec un excédent de fonctionnement par rapport à 2019 et un déficit moins important que les années précédentes, il a donc été possible de reporter la somme de 310 000 € sur le budget 2021. C'est la commission finance dirigée par Jean-Pierre Bastianini qui prépare ce dossier, elle propose cette année une renégociation du montant des taux d'intérêt des emprunts auprès des banques, ce qui va donner un peu plus de latitude pour la réalisation des travaux envisagés pour 2021. Ces travaux ont été listés par la commission dirigée par Raymond Dupont et plusieurs dossiers ont été soumis à l'approbation du conseil. Nous pouvons retenir par exemple la réfection de la couverture de la cave de la salle polyvalente qui nécessite des travaux d'isolation, le bardage et la toiture des vestiaires du stade Hispano, la rénovation du mur de l'église qui se dégrade fortement, l'achat de matériel indispensable pour l'entretien de la commune et de la voirie. D'autres travaux seront réalisés en « régie », c'est-à-dire par le personnel municipal comme la peinture de la maison témoin par exemple. Une étude est envisagée également pour analyser un problème d'isolation humidité à l'espace Jean-Jaurès.